

A trois voix.
Trois voix depuis des places différentes, sur ces mots :
« *intégration* », et « *vous devez vous intégrer* ».

I.

Selon moi l'intégration c'est un changement de coutumes, de milieu, de tout. On dit que c'est le milieu qui fait l'homme : une fois que tu es dans un milieu, tu essaies de t'adapter au système, à la vie au milieu.

Par exemple, nous on est venus en France. On sait que c'est différent. Selon moi, ça se trouve chez tout le monde : maîtriser la langue, respecter les lois, la valeur des choses, la vie sociale, scolaire, professionnelle.

L'intégration (vue comme ça) ça ne me pose pas problème.

Ce qui me pose problème, c'est la phrase « vous devez vous intégrer ! ».

Du coup : tout le monde est intégré dans la vie, il y a une coutume, comme un éveil de conscience.

Nous aussi on fait quelque chose. On ne peut pas dire qu'on ne connaît rien. On est utiles, on fait quelque chose. Or, « vous devez vous intégrer », c'est comme dire qu'on ne connaît rien, qu'on n'est pas civilisés, qu'on manque de civilisation.

Du coup, beaucoup de personnes, de Français, pensent que nous sommes des éléments neutres, qu'on ne connaît rien. Ils pensent que pour qu'on « s'intègre », c'est comme réparer une machine et la mettre en marche.

Moi, je me moque souvent du mot « intégration ».

Des personnes qui ne connaissent pas tellement les Africains me disent : « Ah, bon ! Tu parles notre langue ? Ah bon, tu comprends ça ? » Avant de poser cette question, demande moi d'où je viens. Sais-tu que la Guinée est une ancienne colonie française et que c'est obligé que le gamin, il parle français...

En plus, dans le mot « intégration » il y a des avantages et des inconvénients.

Avantages : par rapport à l'administration ; il faut connaître les règles administratives, les règles scolaires. Ici l'école est obligatoire, pas en Guinée.

Inconvénients : nous sommes obligés. Faire comme les « vrais » Français, pour ta façon de marcher, de manger, de t'habiller... A l'ASE, on me disait « cherche des amis français ». ça blesse. Une éducatrice de l'ASE m'a dit : « toi, tu es bien intégré ».. J'ai un ami qui parle bien français, qui est sérieux. L'ASE voulait l'obliger à avoir des amis français pour avoir ses papiers...

II

« L'intégration est, pour moi un mouvement réciproque de l'un vers l'autre, et qui doit avoir, pour préalable, la rencontre, l'échange, l'accueil.

Son contraire étant : rejet, exclusion.

En France avons bien intégré la musique « du monde » et dansons avec, les créateurs de mode ont intégré les magnifiques tissus africains

Et les gens , on les laisserait à la porte ? Ou on ne les accepterait que s'ils montrent «patte blanche » , s'ils connaissent mieux qu'une partie des Français l'histoire de la 5eme république, les institutions européennes ... ?

L'usage et l'acception actuels de ce mot « intégration » sont dévoyés et transformés en « devenir transparent », « effacer la différence »...

III.

« S'intégrer », des mots à interroger. La vie pour celle ou celui qui est étranger en France est de plus en plus difficile, douloureuse. Il y a toutes les mesures qui freinent ou empêchent d'être régularisé. Il y a les OQTF qui tombent sur des milliers de gens. Il y a l'inquiétude permanente. Mais il y a aussi toutes les paroles hostiles, ou simplement paroles de méfiance et de soupçon. Ne pas rester tout seul à subir cette difficulté. En parler, réfléchir à plusieurs aux réponses possibles, à l'attitude possible. Réfléchir sur les mots est important.

Les mots « s'intégrer », « intégration », « étranger bien intégré ou mal intégré », ont été mis dans l'espace public par l'État depuis plusieurs dizaines d'années. Souvent un étranger s'entend dire : « *fais un peu plus d'efforts pour t'intégrer* »... Ces mots me posent problème, me dérangent. Pour ma part, je n'utilise pas ce mot dans la vie courante. Je ne l'utilise que dans le cas d'une lettre au préfet, pour accompagner le dossier d'une personne étrangère qui demande une carte de séjour. Remarquons que même des gens qui ne sont pas hostiles aux étrangers utilisent ces mots. Raison de plus pour les examiner d'un peu plus près.

Voyons tout d'abord que dans les mots de l'État, « intégration » ne vient pas tout seul : « *immigration maîtrisée et intégration réussie* », ou « *contrôler l'immigration et améliorer l'intégration* ». Cela fait la paire, l'un ne va pas sans l'autre, « intégration » est mis pour faire une petite touche humaine dans une politique de maltraitance et d'exclusion. Ces mots « intégration », « s'intégrer », ont pris un sens politique. Ils font partie de la politique d'hostilité et de mesures de maltraitance des étrangers vivant en France, menée par l'État, les gouvernements, les députés, depuis au moins trente ans.

C'est intéressant de savoir que le mot « intégration » est venu en France dans les années 1990, à partir du moment où les étrangers n'ont pas été que des ouvriers, mais ont été rejoints par leurs familles. C'est avec le gouvernement socialiste de Michel Rocard que l'État a commencé à dire qu'il faisait une « politique d'intégration », et à renforcer en même temps les mesures de contrôles à l'encontre des étrangers. Après, les gouvernements et les partis de droite et le FN devenu RN se sont emparés sans gêne de ces mots...

Le « contrat d'intégration républicaine » est devenu obligatoire en 2018 pour toute attribution de carte de séjour. L'abominable loi Darmanin de 2024 s'appelle « Pour contrôler l'immigration et améliorer l'intégration ». Désormais, depuis janvier 2026, les personnes qui demandent la carte de 4 ans, ou celle de 10 ans, et celles qui demandent la nationalité française doivent passer des « examens civiques », difficiles, au nom de « l'intégration ».

Si on entend par s'intégrer, apprendre les habitudes, par exemple les habitudes de politesse, connaître le fonctionnement de la société du pays, sa langue, où on vit désormais quand on y arrive, en respecter les lois, pas de souci. Mais on peut prendre un autre mot : appelons alors cela s'adapter.

La langue ? Pour vivre dans un pays, maîtriser sa langue est très important, c'est sûr. Or, en octobre 2025, le gouvernement « dématérialise » les cours de français pour les étrangers. Ceci après leur avoir imposé par la loi de 2024 un niveau de maîtrise A2 de la langue française pour obtenir un titre de séjour, une exigence de niveau de langue élevé au nom de « l'intégration ». Désormais, plus de cours avec des personnes en face de soi, tout par ordinateur ! Autant dire, impossible pour beaucoup d'apprendre correctement la langue. Une machine à exclusion.

Laïcité ? La règle de la laïcité de l'État a été retournée depuis 30 ans pour désigner les musulmans qui vivent en France comme des personnes porteuses de problèmes. La laïcité est devenu le prétexte du rejet des personnes musulmanes, à commencer par les femmes et jeunes filles qui couvrent leur tête d'un foulard. Ensuite le RN s'est emparé de ça...

S'intégrer est présenté comme un devoir, une obligation, devenir le moins visible possible en tant qu'étranger... Surtout, se soumettre aux exigences toujours de plus en plus dures de l'État envers les étrangers. Et c'est sans fin.

Et pour les Français qui répètent la sommation de s'intégrer, n'est-ce pas en fait s'aligner sur le discours et les pratiques de l'État qui place finalement les étrangers hors du droit commun ?

« S'intégrer », c'est un mot qui fait partie de la politique de la soumission, du soupçon, du mépris et de l'exclusion. Face à la politique brutale de l'État à l'encontre des étrangers qui vivent en France, il est possible d'avoir une indépendance de pensée, de parole et d'action, de faire vivre une amitié entre personnes différentes.

AUJOURD'HUI. Mars 2026